

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



42194



Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/INR/5  
26 novembre 1962

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Comité permanent de l'industrie et  
des ressources naturelles  
Première session  
Addis-Abéba, 12-21 décembre 1962

LES INDUSTRIES FORESTIERES PRIMAIRES EN AFRIQUE

(Note préparée par la FAO)

## LES INDUSTRIES FORESTIERES PRIMAIRES EN AFRIQUE

## INTRODUCTION

Il existe en Afrique deux principaux centres d'industries forestières primaires : un dans les pays de la côte occidentale et l'autre dans la République d'Afrique du Sud. Sur la côte occidentale, la richesse des forêts naturelles a permis la naissance d'une industrie qui, jusqu'à présent, a été surtout une industrie d'extraction orientée vers l'exportation mais qui de plus en plus sert aussi la demande locale, conditionnée par l'élévation du niveau de vie. En Afrique du Sud, par contre, une forte demande intérieure a accéléré la naissance d'une industrie forestière qui a dû se baser sur des peuplements artificiels, le pays étant assez pauvre en forêts naturelles. Nous avons réuni dans les pages ci-après quelques notes, surtout descriptives, sur certains aspects de l'industrie forestière, notamment la production de grumes pour la vente, la scierie, la fabrication de contreplaqué, de placages et de panneaux. Nous nous occuperons surtout de l'Afrique occidentale que nous allons étudier en premier lieu.

AFRIQUE OCCIDENTALE<sup>1/</sup>Production de grumes pour la vente

La production de grumes pour la vente représente l'aspect fondamental et, en ce qui concerne les exportations, le plus important de l'industrie forestière de l'Afrique occidentale. La plus grande partie des grumes qui passent dans le commerce sont exportées essentiellement vers l'Europe. Le commerce international des grumes en Europe consiste essentiellement en bois tropicaux et surtout en bois de l'Afrique occidentale, et les industries du contreplaqué et des placages y sont alimentées surtout par des bois de l'Afrique occidentale.

<sup>1/</sup> L'Afrique occidentale comprend ici les 15 pays de la côte occidentale, depuis la Guinée Portugaise au nord jusqu'à l'Angola au sud, plus la République Centrafricaine, soit 16 pays en tout.

Au cours de la décennie écoulée, le volume des grumes exportées par l'Afrique occidentale a plus que triplé et à peu près tous les principaux pays exportateurs ont participé à cette augmentation du commerce (tableau 1). En 1959 et en 1960, le volume annuel de ces exportations était de l'ordre de 4 millions de mètres cubes. Plus de la moitié de ce volume était exporté par le Gabon et le Ghana et la plus grande partie du reste par la Côte-d'Ivoire, la Nigéria et le Congo (Brazzaville).

La plus grande partie de ces grumes proviennent de grandes ou moyennes entreprises. Il s'agit en général d'entreprises très bien organisées travaillant avec un rendement élevé. Cependant, il existe aussi dans plusieurs pays de l'Afrique occidentale un nombre considérable de petits entrepreneurs. Par exemple, si on classe les exploitants forestiers opérant au Congo (Brazzaville) selon leur production, on constate qu'en 1961, 24 d'entre eux produisaient plus de 5.000 mètres cubes (et ces entreprises représentaient plus des deux tiers de la production totale de grumes); 30 produisaient de 1.000 à 5.000 mètres cubes; 69 enfin, - et certainement il y en avait parmi eux qui ne travaillaient que sporadiquement - n'atteignaient pas 1.000 mètres cubes.

En général, une faible production est incompatible avec un haut rendement, surtout quand les conditions de travail exigent une mécanisation poussée. Cependant, le petit entrepreneur, en Afrique occidentale comme dans beaucoup d'autres régions, peut, lui aussi, jouer un rôle utile. Un des moyens de résoudre ses difficultés pourrait lui être offert par une organisation de type coopératif, qui fournirait d'autre part à l'Etat un intermédiaire commode pour prêter son assistance.

Les exportations de grumes de l'Afrique occidentale sont dirigées principalement vers l'Europe; ce commerce est relativement modeste avec l'Asie et l'Amérique du nord et il y a assez peu d'échanges à l'intérieur du continent africain. En 1960, on trouve un exemple d'exportation interafricaine d'une certaine importance dans les exportations du Gabon et de la Côte-d'Ivoire vers le Maroc, la R.A.U. (Egypte) et l'Algérie (tableau 1). Mais il s'agissait de quantités assez modestes.

Le développement du commerce africain des grumes au cours de la décennie écoulée correspondait à l'augmentation extraordinaire des importations des pays qui constituent actuellement la Communauté économique européenne (tableau 2). Entre 1950 et 1960, les importations de grumes de feuillus dans ces pays ont passé globalement d'environ 0,8 million de mètres cubes à 4 millions de mètres cubes, tandis que les importations de grumes africaines (provenant presque exclusivement de l'Afrique occidentale) passaient de 0,4 million de mètres cubes à 2,9 millions de mètres cubes. Par contre, pendant la même période, les importations de grumes de feuillus au Royaume-Uni n'ont presque pas varié, tandis que celles des Etats-Unis diminuaient. En 1960, les principaux importateurs de grumes africaines étaient l'Allemagne et la France suivies par l'Italie dont les importations ont augmenté fortement par rapport à l'année précédente.

La plus grande partie du commerce des grumes ne porte encore que sur un petit nombre d'essences. En 1959, l'okoumé et l'obéché représentaient plus de la moitié du volume exporté; six essences (okoumé, obéché, limba, acajou, sipo et sapelli) représentaient les trois quarts de ce volume; cinq autres espèces comptaient pour 10 pour cent (tableau 3). L'okoumé était exporté principalement par le Gabon et, en beaucoup moins grande quantité par le Congo (Brazzaville) et la Guinée Espagnole; l'obéché par le Ghana, la Nigéria et la Côte-d'Ivoire; le limba par le Congo (Brazzaville) et le Congo (Léopoldville); enfin, l'acajou, le sipo et le sapelli par le Ghana et la Côte-d'Ivoire. En 1959, ce groupe de six bois occupait dans le commerce à peu près la même position qu'en 1955, mais, pour diverses raisons, l'importance relative de l'obéché, du sipo et du sapelli a augmenté entre ces deux années, tandis que celle des trois autres essences diminuait. En 1959, les exportations d'obéché avaient presque rejoint celles d'okoumé.

Comme nous l'avons noté plus haut, les grumes occupent une position prépondérante dans le commerce ouest africain des produits forestiers. La plupart des pays d'Afrique occidentale, gros exportateurs de bois,

gagnent beaucoup plus avec les exportations de grumes qu'avec les exportations de bois usiné: en Afrique occidentale, prise globalement, les exportations de grumes représentaient en 1959 une valeur d'environ 92 millions de dollars, celles de bois usiné (sciages, contreplaqués et placages) une valeur de 38 millions de dollars. Les chiffres correspondants étaient pour le Ghana de 22 millions et de 16 millions de dollars; pour le Gabon, de 22 millions et de 6 millions de dollars. Il est intéressant de noter que dans ce dernier pays les grumes et les bois usinés représentaient 67 pour cent de la valeur de toutes les marchandises exportées en 1959, tandis que les grumes à elles seules représentaient 52 pour cent de cette valeur.

On ne saurait dire jusqu'à quel point le commerce des grumes se maintiendra au niveau de 1959/60, ou se développera à l'avenir. Dans toute l'Afrique occidentale, la plupart des bois d'exportation sont en train de se raréfier dans les forêts les plus accessibles. Dans l'avenir, les possibilités du commerce dépendront de facteurs nombreux et complexes: la politique forestière qu'adopteront les pays exportateurs; le développement et l'amélioration des réseaux et des moyens de transport - une question qui devient de plus en plus importante à mesure que l'exploitation avance vers des secteurs plus éloignés; la demande étrangère et intérieure de bois de différentes espèces, y compris celles qui n'ont actuellement qu'une importance secondaire, etc.

### Sciages

La scierie est un complément naturel de l'exportation des grumes car elle permet d'utiliser des bois qui ne répondent pas aux normes d'exportation. Aussi, la production de sciages en Afrique occidentale s'est-elle développée surtout comme **à-côté de** l'exploitation forestière. Cette activité a encouragé d'une part la consommation intérieure de sciages qui d'ailleurs en dépendait à son tour en grande mesure et parfois même d'une manière décisive. Dans à peu près tous les pays d'Afrique occidentale les scieries travaillent surtout pour la consommation locale. Le Ghana est la seule exception notable; ses exportations de sciages ont fortement augmenté au cours de ces dernières années

et absorbent maintenant la plus grosse partie de la production des scieries. Au Ghana aussi, cependant, c'est encore le marché intérieur qui s'est trouvé à la base du développement de l'industrie des sciages.

Des rapports récents de différentes provenances nous renseignent sur le nombre des scieries dans quelques pays d'Afrique occidentale: une quarantaine au Ghana (1961); plus de 45 en Nigéria (1961); 27 en Côte-d'Ivoire (1958); 21 au Congo (Brazzaville) (1961); 16 au Gabon (1960).

Dans plusieurs pays, et notamment dans ceux où l'industrie des sciages est très importante, une forte partie, si ce n'est la plus grande, de la production provient d'un assez petit nombre de grandes ou moyennes usines, en général, bien équipées et capables de satisfaire une clientèle exigeante. Ces usines fournissent en proportions variables aussi bien le marché intérieur que le commerce d'exportation. Les plus petites ne travaillent en général que pour le marché local. Elles sont un élément utile et parfois même un élément essentiel du système industriel, mais souvent, leur rendement est encore faible. Leur niveau devrait pouvoir s'améliorer grâce à une certaine assistance technique.

Le rendement des scieries ouest africaines a augmenté beaucoup depuis 10 ans et les exportations de sciages ont, grosso modo, triplé. La production de sciages de l'Afrique occidentale en 1959 est estimée à 1,2 million de mètres cubes, dont 1 million produit par le Ghana, le Congo (Léopoldville), la Nigéria, la-Côte d'Ivoire et le Cameroun (tableau 4). Cette même année les exportations de sciages ont atteint environ 450.000 mètres cubes, dont 225.000 mètres cubes du Ghana, environ 60.000 mètres cubes du Congo (Léopoldville) et autant de la Nigéria. En 1950, ces trois pays n'avaient exporté globalement qu'un peu plus de 100.000 mètres cubes.

Ces exportations de sciages sont dirigées surtout vers l'Europe. Le Royaume-Uni en est de loin le principal acheteur. Comparativement aux grumes, les sciages ouest africains jouent un rôle assez modeste dans le commerce de l'Europe. Le Royaume-Uni, aussi bien que les autres

importateurs européens de sciages feuillus, s'approvisionne largement en Europe même; quant aux bois tropicaux, il les achète aussi bien et peut-être même plus en Asie qu'en Afrique (tableau 5).

En 1959 et 1960, les importations britanniques de sciages africains, provenant presque entièrement d'Afrique occidentale, étaient de l'ordre de 200.000 mètres cubes, c'est-à-dire pas beaucoup plus qu'en 1955; les pays de la Communauté économique européenne en ont importé environ 100.000 mètres cubes, soit près de deux fois plus qu'en 1955; les achats des Etats-Unis ont été relativement modestes.

En dehors de l'Europe, le principal débouché des sciages africains est la République d'Afrique du Sud, qui est de loin le principal importateur de sciages du continent. En 1959, l'Afrique du Sud a importé 26.000 mètres cubes de sciages du Ghana, du Congo (Léopoldville), de la Côte-d'Ivoire et de la Nigéria. Le volume correspondant en 1960 était de 38.000 mètres cubes. En 1959/60, l'Afrique occidentale a exporté aussi une certaine quantité de sciages vers la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, la Réunion, l'Algérie, etc.

Les exportations de sciages de chacune des sept essences ci-dessous ont atteint ou dépassé 25.000 mètres cubes en 1959. Ces espèces comptaient pour plus de la moitié des exportations. Dans ce groupe, l'obéché, l'acajou et le sapelli viennent en tête, avec environ 50.000 mètres cubes chacun, et le Ghana en est le principal exportateur. Un groupe de 5 espèces (obéché, limba, acajou, sipo et sapelli) a été exporté en grande quantité aussi bien en grumes qu'en sciages.

Bien que le pouvoir d'achat soit encore en général faible, il semble y avoir de fortes possibilités de développer l'utilisation des sciages dans plusieurs pays d'Afrique occidentale, soit pour remplacer des articles en bois actuellement importés de l'étranger, soit en utilisant les sciages pour la construction autant que le permettent les ressources locales de bois, soit d'autre manière. Les autorités publiques et les entreprises privées peuvent faire beaucoup, comme d'ailleurs beaucoup d'entre elles l'ont fait dans le passé, pour encourager l'utilisation

des sciages indigènes, notamment ceux des essences d'intérêt secondaire. Le développement des transports intérieurs faciliterait sans aucun doute un plus large emploi des sciages dans des régions éloignées des usines. Dans beaucoup de cas, la consommation pourrait augmenter sans qu'il soit nécessaire pendant un certain temps d'augmenter les investissements en matériel, puisque beaucoup d'usines de la région travaillent encore au-dessous de leur potentiel.

Avec l'augmentation progressive du pouvoir d'achat, on peut espérer un développement ultérieur de l'industrie des sciages en faveur aussi bien de la consommation intérieure que de l'exportation, laquelle absorbe en général les produits de qualité supérieure. L'expérience du passé permet de penser que certaines espèces secondaires pourraient, déjà débitées, trouver plus facilement un débouché à l'étranger. Les importations européennes de sciages tropicaux d'Afrique occidentale et d'ailleurs ont augmenté depuis quelques années. Pendant la même période, la production européenne de sciages obtenus avec des grumes tropicales importées semble avoir augmenté dans plusieurs pays mais on ignore dans quelle quantité. Tout cela permet de croire que les exportations de sciages en provenance de l'Afrique occidentale pourraient se développer dans une mesure considérable.

#### Fabrication du contreplaqué et des placages

En Afrique occidentale, la fabrication du contreplaqué s'est développée surtout comme élément d'une production intégrée dans des entreprises qui s'occupaient d'exportation de grumes, ou qui débitaient les bois ou exerçaient à la fois ces deux activités. Contrairement à l'industrie des sciages, celle du contreplaqué et des placages est nettement orientée vers l'exportation, quoique la consommation intérieure de contreplaqué fabriqué dans le pays joue un rôle de plus en plus grand. Dans le cas de la Nigéria, cette consommation a été évaluée à 6.000 mètres cubes en 1958/59. Les chiffres de production qui figurent pour certains pays d'Afrique occidentale dans le tableau 7, bien qu'ils ne soient pas strictement comparables ni peut-être même dans certains cas exacts,



l'autre du bois d'eucalyptus. Les deux fabriquent du panneau dur et du panneau isolant. En 1959, l'Afrique du Sud a produit environ 100.000 tonnes de panneaux de fibres dont environ 40 pour cent ont été exportés principalement vers le Royaume-Uni.

En 1953, on a commencé à fabriquer des panneaux de particules. Il existe deux usines dans la province du Cap; en outre, une usine installée au Swaziland travaille aussi pour le marché sud-africain. Les deux premières usines fabriquent du panneau pressé à plat et l'autre du panneau extrudé. L'une des deux usines de la province du Cap utilise des déchets de la fabrication du contreplaqué (feuillus tropicaux), les deux autres du bois de pins. D'après les statistiques, la production sud-africaine en 1959 était de 22.000 tonnes, celle du Swaziland d'environ 12.000 tonnes.

#### AFRIQUE ORIENTALE ET SUD-ORIENTALE

Généralement parlant, on peut dire que cette région de l'Afrique occupe une position intermédiaire: les ressources de bois sont moins grandes qu'en Afrique occidentale, la demande de produits de l'industrie du bois est moins forte que dans la République d'Afrique du Sud; mais les disponibilités utilisables de bois d'oeuvre sont plus grandes que dans la plupart des pays du nord du continent, tandis que la demande de produits forestiers manufacturés est plus forte que dans les pays immédiatement au nord du Kenya et de l'Ouganda.

La Fédération de Rhodésie et du Nyassaland est déficitaire en bois et doit importer des quantités considérables de sciages, surtout de résineux, pour ses besoins intérieurs, notamment ceux de la zone industrielle de la Rhodésie du Sud et de la région des mines de cuivre en Rhodésie du Nord.

Au contraire, le Mozambique, qui se trouve à côté, est un gros exportateur de sciages. En 1959, c'était même après le Ghana le principal exportateur de sciages du continent africain et ses exportations atteignaient 105.000 mètres cubes. La plus grande partie de ce commerce était dirigé vers l'Afrique du Sud et la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland.

En 1959/60, le Kenya, le Tanganyika et l'Ouganda arrivaient à produire assez de sciages pour leur consommation intérieure et les deux premiers de ces pays pouvaient même en exporter.

A Madagascar, à part quelques petites importations de résineux, la production qui était de 40 à 50.000 mètres cubes de sciages en 1959/60, semble suffire pour la consommation intérieure.

La Fédération de Rhodésie et du Nyassaland comptait en 1960 une cinquantaine de scieries dont la production totale était de l'ordre de 70.000 mètres cubes. Au moins la moitié de cette production sortait des deux principales usines, l'une débitant du teck de Rhodésie, l'autre du pin de plantation. Cette dernière était gérée par la Commission des forêts de la Rhodésie du Sud et produisait principalement du bois de caisserie. La Commission des forêts a réussi à diminuer fortement ses frais d'exploitation forestière en adoptant des scies mécaniques, des télé-grues, des grues mobiles, des chargeurs à flèche, etc. Le personnel africain a appris à conduire ce nouveau matériel et l'on a enregistré une forte amélioration du rendement entre 1956/57 et 1958/59.

Au Kenya, en Ouganda et au Tanganyika, il existait en 1960 à peu près 180 scieries au total. A quelques exceptions près il s'agissait de petites usines. La production en 1959 semble avoir été de l'ordre de 260.000 mètres cubes, dont 120.000 mètres cubes au Kenya où la plus grande partie des sciages est obtenue avec des résineux. Les exportations de sciages en 1959 ont été de 14.000 mètres cubes au Kenya, 16.000 mètres cubes au Tanganyika et 6.000 mètres cubes en Ouganda.

En 1959, la production totale des scieries de l'Afrique orientale et sud-orientale devait être de l'ordre de 500.000 mètres cubes sinon plus.

D'après des informations récentes (1960/61) deux usines au Mozambique (qui exporte une partie de sa production vers l'Afrique du Sud et la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland), une usine dans la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland et une en Ouganda fabriquent

du contreplaqué ou des placages ou les deux. La production de ces usines paraît être modeste, celle de la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland ne suffisant pas à la demande intérieure.

A notre connaissance, aucun des pays d'Afrique orientale et sud-orientale ne fabrique actuellement du panneau de particules. On a signalé récemment une production de panneaux de fibres en Rhodésie du Sud. Il est certain en tout cas que la demande intérieure de la Fédération offrirait de bonnes possibilités aux industries des panneaux.

#### AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Dans la plupart des pays africains situés au nord du Kenya, de l'Ouganda et de la région définie plus haut sous le nom d'Afrique occidentale, les ressources de bois sont assez pauvres ou tout au moins pour la plupart encore inaccessibles, la demande de bois manufacturé est faible et l'industrie forestière assez rudimentaire.

Dans les quelques pays où il existe une demande importante de produits de l'industrie du bois, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la R.A.U. (Egypte), la demande de sciages est satisfaite surtout par l'importation. On peut en dire autant pour le contreplaqué, tout au moins en ce qui concerne la R.A.U. (Egypte), l'Algérie et la Tunisie. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie importaient principalement de l'Europe, la R.A.U. (Egypte) de l'Europe et de l'Union Soviétique. Comme il a été dit précédemment, l'Algérie et le Maroc ont importé des placages du Cameroun. L'Algérie a acheté aussi des quantités importantes de panneaux de fibres (environ 7.000 tonnes en 1959).

D'après l'Annuaire de statistiques des produits forestiers de la FAP, la production de sciages en 1959 a atteint 58.000 mètres cubes en Algérie (résineux surtout), tandis que l'Ethiopie, la Libye, le Maroc, la Haute-Volta et le Sénégal en ont produit de 15.000 à 30.000 mètres cubes chacun. La production globale du Soudan, de la Somalie, du Mali,

de la R.A.U. (Egypte) et de la Tunisie n'atteignait pas 20.000 mètres cubes. La production globale des sciages en Afrique septentrionale, d'après les chiffres de l'Annuaire, n'atteignait pas 200.000 mètres cubes. Certains de ces chiffres sont peut-être inférieurs à la réalité, mais il est évident que dans la plupart des pays en question l'industrie des sciages est assez peu importante. En Algérie, qui est probablement le principal producteur de sciages de la région, les scieries travaillent surtout pour la caisserie et utilisent du pin d'Alep indigène et du bois importé.

Le Maroc fabrique du contreplaqué, apparemment avec des grumes d'okoumé et d'autres feuillus qu'il importe. Sa production a atteint, en 1960, 8.000 mètres cubes. Il semble que l'Egypte a commencé récemment à fabriquer du contreplaqué et des panneaux de particules.

Une des raisons pour lesquelles la CEA et la FAO ont entrepris leur "Etude sur les tendances et les perspectives du bois" est d'aider à établir les perspectives réelles de l'industrie forestière dans le cadre général des possibilités et des limitations du continent africain et de sous-régions. Cette Etude, si elle répond à l'attente, ajoutera de nouveaux éléments aux enquêtes effectuées localement sur les forêts et les industries forestières, enquêtes qui sont en fin de compte à la base de toutes les projections. Plusieurs de ces enquêtes ont déjà été réalisées par des spécialistes de la FAO et d'autres organismes.

Les notes qui précèdent ont été écrites à l'aide des renseignements actuellement disponibles et ne peuvent qu'indiquer les grandes lignes de la situation.

TABIEAU 1

Exportations de grumes de feuillus par les principaux pays exportateurs d'Afrique  
..... 1.000 m<sup>3</sup> (r) .....

Exportateurs	Exportations annuelles				Destination du commerce en 1959 et 1960							
	1950	1955	1959	1960	Europe		Asie		Amérique du N. Afrique		Autres régions	
					1959	1960	1959	1960	1959	1960	1959	1960
Gabon	377 <sup>1/2</sup>	946 <sup>1/2</sup>	1086	1254	1146	89	0,4	20 <sup>2/2</sup>	20 <sup>2/2</sup>	0,2		
Congo (Brazzaville)	231	475	1008	1042	973	990	15	19	19	24	0,2	2,4
Côte-d'Ivoire	108 <sup>4/4</sup>	206 <sup>4/4</sup>	558	809	501	740	3,3	4,9	39	40	14	22 <sup>2/2</sup>
Nigéria	231	411	547	622	540	613	3,2	3,7	2,2	1,7	0,8	3,1
Guinée Espagnole	86	236 <sup>5/5</sup>			6 <sup>6/6</sup>							
Gamerou	86	95	139		7 <sup>7/7</sup>						7 <sup>7/7</sup>	
Congo (Léopoldville)	108	161	107		101							6,2
Angola		0,9	2,7	50								
Total principaux exportateurs	1228	2301	3968									

1/ Commerce de l'ancienne Afrique Equatoriale Française

2/ Exportations intra-régionales du Gabon et de la Côte d'Ivoire en 1960 (1.000 m<sup>3</sup> (r)) :-

Importateurs	
Maroc	Egypte
11	9,2
Gabon	
Côte-d'Ivoire	3,7
	4,5
	9,3
	4,0

3/ Répartition des exportations de 1959 en pourcentage, selon les destinations (OECE, Statistiques des bois tropicaux 1959) :- 80% vers l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et la France; 6% vers le Congo (Léopoldville), 5% vers Israël. Total des exportations de grumes du Congo (Brazzaville) d'après cette même source: 299000m<sup>3</sup>.

4/ Commerce de l'ancienne Afrique Occidentale Française.

5/ Source : OECE, Statistiques des bois tropicaux 1959.

6/ Principales destinations: Espagne, Allemagne et Belgique (OECE, Statistiques des bois tropicaux 1959)

7/ Répartition des exportations de 1959 en pourcentage, selon les destinations (OECE, Statistiques des bois tropicaux 1959): 79% vers les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique; 5% vers le Liban; 4% vers la RAU.

Exportation totale de grumes du Cameroun selon cette même source : 134000m<sup>3</sup>.

Sources : FAO. Statistiques mondiales des produits forestiers 1946-1955

FAO. Annuaire de statistiques des produits forestiers 1961.

Organisation de la Coopération économique européenne. Statistiques des bois tropicaux 1959 (voir les notes).



TABLEAU 3

Essences feuillues exportées par les pays africains sous forme de grumes : exportations en 1959 des onze essences les plus importées en volume exporté suivant les principaux pays exportateurs.

Essences	Total principaux exportateurs	Gabon	Ghana	Côte d'Ivoire	..... 1.000 m3 (r) .....									
					Nigeria (Brazza- ville)	Congo Guinée Espagnole	Guinée Espagnole	Cameroun	Congo (Léopold- ville)	Angola	Guinée Portugaise			
Total, toutes essences 1/	4.030	1.071	1.006	558	547	299	236	134	107	63	9			
Okoumé	1.117	993				62	62							
Obéché	1.099		648	91	358									
Limba	239					201	24		65					
Acajou	224	12	81	84	7	10	5	13		9				
Sipo	200	10	64	114	6			6		7			5	
Sapelli	151		93	32	24		3							
Makoré	97		50	47										
Niangon	91			80										
Abura	83				79		4							
Iloba	71	13		6			17			35				
Iroko	65			49	8	2				6				

1/ Les totaux par pays diffèrent quelque peu de ceux qui figurent dans l'Annuaire de statistiques des produits forestiers de la FAO 1961 et dans le tableau 1.

2/ Le volume des exportations des six principales espèces a évolué comme suit : 1.000 m3 (r)

Okoumé	1.955	1.957	1.952
Obéché	775	969	1.117
Limba	525	723	1.099
Acajou	254	254	299
Sipo	172	187	224
Sapelli	48	104	200
Total	80	121	161
Total	1.854	2.358	3.100

Source : OECF. Statistiques des bois tropicaux 1959.

TABLEAU 4

Production des scieries d'Afrique occidentale et exportations de sciages en 1959 ..... 1.000 m3 (s) ....

	Production	Exportations	Destination du commerce			
			Europe	Amérique du N.	Afrique	Autres régions
Ghana	400 <sup>1/</sup>	225	173	20	30, dont 20 vers l'Afrique du Sud	0,8
Congo (Léopoldville)	262	60	44	1,4	14, dont 11 vers la Fédération de Rhod./Nyassaland	—
Nigéria	150 <sup>1/</sup>	63	54	7,8	1,5	0,2
Côte-d'Ivoire	90	13 <sup>2/</sup>			5% vers l'Algérie <sup>3/</sup>	
Cameroun	88	35 <sup>3/</sup>	70% ou plus <sup>3/</sup>			
Congo (Brazzaville)	28	18 <sup>3/</sup>	47% ou plus <sup>3/</sup>	15% vers les E.U. <sup>3/</sup>	11% vers la Réunion; 11% vers <sup>3/</sup> l'Afrique du Sud	
Gabon	22	9				
Total Afrique occidentale (16 pays)	1.200 <sup>1/</sup>	448				

<sup>1/</sup> Estimations basées en partie sur des données inédites.

<sup>2/</sup> 1958

<sup>3/</sup> Source : OECE. Statistiques des bois tropicaux 1959.

Source : FAO. Annuaire de statistiques des produits forestiers 1961, sauf autres indications.



TABLEAU 5

Importations de sciages de feuillus par le Royaume-Uni, les pays de la Communauté économique européenne et les Etats-Unis

.... 1.000 m3 (s) ....

	1955			1959			1960		
	Toutes provenances	Afrique	Asie	Toutes provenances	Afrique	Asie	Toutes provenances	Afrique	Asie
Royaume-Uni	844	185	293	776	216	237	910	222	304
Pays de la CEE	623	57	89	685	104	98	805	98	131
Etats-Unis	628	26	247	766	17	321	683	31	250

Sources : FAO. Annuaire de statistiques des produits forestiers 1957 et 1961.

TABLEAU 6

Essences feuillues exportées par les pays d'Afrique occidentale sous forme de sciages: exportations en 1959 des sept essences les plus importantes en volume exporté suivant les principaux pays exportateurs

Essences	..... 1.000 m3 (s) .....								
	Total principaux pays exportateurs d'Afrique occidentale	Ghana	Nigeria	Cameroun	Congo (Léopoldville)	Congo (Brazzaville)	Guinée Portugaise	Gabon	Angola
Total des essences feuillues 1/	445	243	64	35	62	18	6	10	7
Obéché	55	31	24						
Acajou	51	38	3	1		3	4	1	1
Sapelli	46	42	3		1				
Limba	30				21	9			
Sipo	28								
Azobé	26			26					
Kokruda	25	23							2

1/ Ces chiffres diffèrent quelque peu des chiffres d'exportation figurant dans l'Annuaire FAO de statistiques des produits forestiers 1961, et dans le tableau 4.

Source : C.I.C.F. Statistiques des bois tropicaux 1959.

TABIEAU 7

Production de contreplaqué et de placages dans certains pays d'Afrique occidentale

	Usines		Contreplaqué		Placages	
	Année	Nombre	Année	1.000 m <sup>3</sup>	Année	1.000 m <sup>3</sup>
Gabon	1960	5	1960	54	1960	13
Congo (Léopoldville)	1951	3	1959	8 1/2	1959	48 1/2
Ghana	1961	3	1960	7	1960	1
Cameroun	1951	2			1961	12
Nigéria	1961	1	1959	26 2/3		
Congo (Brazzaville)	1951	1			1961	9*

1/ OECF. Statistiques des bois tropicaux 1959.

2/ FAO. Annuaire de statistiques des produits forestiers 1961.

Sources : Divers rapports inédits indiqués dans les notes.

TABIEAU 8

Exportations ouest-africaines de contreplaqué et de placages en 1959

	Exportations (1.000 m <sup>3</sup> )		Essences	Destination
	Contreplaqué	Placages		
Gabon	49	14	Okoumé	33% France, 23% E.U., 12% R.U., 5% Algérie, 4% Pays-Bas.
Congo (Léopoldville)	5,7	31	Placages: Limba, Fuma	Contreplaqué: E.U., Pays-Bas, R.U. Placages: E.U., R.U., Belgique, Afrique du Sud.
Ghana	4,2	0,5		Contreplaqué: 75% R.U., 21% Nigéria.
Cameroun	(.....)	9,1	Obéché	72% Algérie, 27% Maroc.
Nigéria	15	0,2		Contreplaqué: 94% R.U.
Congo (Brazzaville)		7,3	Tchitola	95% Afrique du Sud.

1/ OECF. Statistiques des bois tropicaux 1959

Sources : Exportation : FAO. Annuaire de statistiques des produits forestiers 1961, sauf autres indications.  
Essences et destinations: OECF. Statistiques des bois tropicaux 1959.